



Un projet injuste

Après une campagne de communication savamment orchestrée, le gouvernement a enfin, le 16 juin, présenté son plan pour les retraites. Comme on pouvait le craindre, il se caractérise par sa brutalité et surtout son injustice vis-à-vis des salariés les plus modestes qui travaillent depuis l'âge de 18, 17, voire 16 ans.



"Un autre système est possible"

Reporter l'âge légal de départ à 62 ans va créer **"d'innombrables injustices"**, a souligné Martine Aubry. **"Avec cette mesure, un homme ou une femme qui aura commencé à travailler à 18 ans, devra cotiser 44 ans, sans rien toucher de plus sur sa retraite"**. En outre, les salariés, et particulièrement les femmes qui ont bien souvent des carrières plus fractionnées, pourraient être obligés d'attendre 67, voire 68 ans avant de partir en retraite.

Sur le financement aussi c'est l'injustice qui prime. Sur les 20 milliards que veut trouver le gouvernement, seul 1,7 sera demandé aux revenus du capital et du patrimoine et deux aux

entreprises. Tout le reste sera à la charge des salariés. **"Rien n'a été demandé aux banques et aux établissements financiers"**, s'est indignée Martine Aubry qui a rappelé que le projet du PS prévoit de taxer les *stock-options* et les bonus comme on le fait pour les salaires. En outre, les fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat n'a pas augmenté depuis trois ans, verront leurs cotisations augmenter de trois points.

Rien n'est prévu dans le plan du gouvernement pour augmenter le nombre de seniors en activité.

Alors qu'un ouvrier vit en moyenne sept ans de moins qu'un cadre, le gouvernement n'évalue qu'à 10 000 sur 25 millions, le nombre de salariés exerçant un métier pénible.

Avec l'annonce officielle de son plan, il est maintenant clair que l'opposition, ainsi que toutes les organisations syndicales, ont vécu **"un printemps de fausse concertation"**, de la part du gouvernement.

Le PS, aux côtés des organisations syndicales, **"va combattre cette réforme et va continuer à proposer un projet qui permettra de régler de manière juste, durable et efficace, le problème des retraites"**, a indiqué Martine Aubry.

"Nous avons mis sur la table nos propositions il y a maintenant un mois, cette réforme nous allons continuer à la populariser en faisant notre tour de France des Retraites pour dire aux Français : « Un autre système est possible »." 🌹

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 24/06/2010



PRESSE

URGENTE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Diversion

La chasse aux fraudeurs. Voilà à quoi appelle l'UMP, dans une pétition lancée le 17 juin. Pas aux plus riches qui utilisent toutes les niches fiscales et se font conseiller par des experts fiscaux pour placer leur argent à l'étranger et payer le moins possible d'impôts. Non, aux fraudeurs de Pôle emploi, de l'URSSAF, des CAF, ou de la CPAM, ... "Les objectifs doivent prendre en compte le phénomène de la polygamie de fait dénoncée par le ministre de l'Intérieur", précise même le document du parti présidentiel.

C'est pratique la lutte contre la fraude. Puisque, par définition, elle ne peut être quantifiée. Si, en plus, on peut laisser entendre que le fraudeur est polygame et donc d'origine musulmane, c'est encore mieux. Voilà l'origine des déficits enfin expliquée.

Mettre l'accent sur les fraudeurs aux prestations sociales a enfin l'immense avantage de détourner l'attention des vrais scandales.

PS 29

Le dossier de la semaine

**Les déchets :
l'affaire de tous**



*Il s'agit d'abord
de nos déchets*

Vie de la Fédération

**Rappel à l'ordre
à Fouesnant**



*Les élus de gauche
interpellent le maire*

Interview

**Entremont :
ce n'est pas fini**



*Avec Jean-Pierre
Trouboul*

Les déchets : l'affaire de tous

Les déchets ? C'est facile. On les met dans le vide-ordure ou le container et ils disparaissent. Sauf que... ce n'est pas si simple.

Les déchets les plus faciles à traiter sont ceux qui ne sont pas produits. En 2005, les Conseils généraux se sont vus confier cette compétence auparavant assurée par l'État. Depuis cette date, l'action des élus dans le Finistère vise à rationaliser la gestion des déchets mais surtout à en limiter "la production".



Chantal Simon-Guillou et Jean-Luc Polard

Pour informer et en débattre, la 3^e circonscription a organisé, le 8 juin à Brélès, une conférence-débat sur cette question. Chantal Simon-Guillou, élue de Plouzané et première vice-présidente du Conseil général, Jean-Luc Polard, conseiller général de Brest-Bellevue, chargé de la politique des déchets, et Guy Colin, maire de Brélès, vice-président de la Communauté de commune du pays d'Iroise (CCPI) chargé de l'environnement, ont ainsi pu présenter et expliquer leur démarche, à l'occasion d'un débat animé par le délégué de la circonscription, André Jugan.

Le Finistère en avance

"En 2009, le Conseil général a adopté, à l'unanimité, son schéma départemental, après une longue période de débats", a rappelé Chantal Simon-Guillou. Le Finistère se situe plutôt en avance par rapport à la moyenne nationale en ce qui concerne la collecte des déchets et la suppression des décharges, puisqu'il n'en existe plus dans le département. En revanche, il manque encore un ou deux centre(s) de stockage de déchets ultimes.

"Aujourd'hui, nous travaillons sur plusieurs axes", a expliqué Jean-Luc Polard. D'abord réduire la quantité et la nocivité des produits collectés. Cela passe par l'information et la sensibilisation du public, tout au long de l'année, mais surtout à

l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets.

Mais la réutilisation de certains objets est aussi possible. D'ailleurs, une étude est en cours, à Concarneau, pour estimer le pourcentage d'encombrants qui pourraient être réutilisés.

Les déchets peuvent en effet être valorisés de différentes manières. Soit, en extrayant les matériaux pour une nouvelle utilisation. Soit, de manière organique en produisant du compost ou en procédant à la méthanisation. Soit, enfin, en les incinérant pour produire de la chaleur.

"Sur le compostage nous menons plusieurs études autour des composteurs individuels mais surtout collectifs", a indiqué Jean-Luc Polard. "Car il est possible, même lorsqu'on vit en immeuble, de faire du compost, à la condition que le projet soit porté par une association".

Désormais, l'accent sera mis sur la labellisation des déchetteries. Trop souvent, tout est mélangé, or il est possible de valoriser encore plus les déchets.

"Trop d'éléments sont encore enfouis, alors qu'ils n'ont rien à y faire", a fait remarquer Jean-Luc Polard, pour qui les centres d'enfouissement ne doivent servir que pour les déchets ultimes qui ne peuvent plus être ni valorisés, ni traités.

Qui paye ?

Tout cela coûte cher et la question du financement est régulièrement posée. "Dans la CCPI, le budget de la collecte s'élève à 5 millions d'euros et est à peine équilibré", a indiqué Guy Colin. "Ici aussi, nous tentons de limiter les quantités à la source, grâce au compostage ou à des opérations comme l'autocollant *Stop pub*, de manière à réduire le poids des papiers".

Mais d'autres pistes sont envisagées pour équilibrer le budget. Faut-il faire payer à chacun exactement ce qu'il produit comme déchet ? Souvent l'idée d'un



Guy Colin, maire de Brélès

système de paiement à la pesée est évoquée. Mais toutes les expériences montrent que ce système n'est viable qu'à condition que tous les usagers jouent le jeu. Au-delà de 5 % de fraudeurs, ce système n'est plus pertinent. Or, il peut être tentant, si on paye tout ce qu'on rejette, de "déposer" ses déchets dans le container du voisin, voire de s'en débarrasser dans la nature.

La solution de la pesée n'a pas été retenue par la CCPI. Cela coûterait trop cher d'équiper les véhicules et les containers et de mettre en place le système informatique de gestion.

Pour autant, la redevance pourrait être modulée en fonction de la production de déchets qui peut différer en fonction des familles : certaines réalisant des efforts pour jeter le moins possible. L'idée de proposer plusieurs tailles de containers est actuellement à l'étude, car aujourd'hui, 68 % d'entre eux ne sont pas ramassés au maximum de leur capacité.

"Nous menons d'autres actions pour rentabiliser au maximum les tournées", poursuit Guy Colin. "Lorsque de nouveaux lotissements sont construits, nous prévoyons un lieu de rassemblement pour le dépôt des containers et nous rationalisons les tournées en éliminant au maximum «les points noirs» que constituent, par exemple, les impasses où les camions doivent effectuer des marches arrières".

La mise en place de la collecte des déchets entraîne des frais fixes qui ne peuvent être réduits. La tentation de ne faire payer à chacun que ce qu'il produit peut s'avérer dangereuse. Face à ce réflexe égoïste et à courte vue, les élus socialistes défendent un point de vue collectif qui passe par la réduction de la quantité de déchets, la responsabilisation de chacun et la mise en place d'un système de collecte et de traitement performant. ♻️



De bonnes habitudes à prendre

Rappel à l'ordre à Fouesnant

Depuis un peu plus d'un an, la vie interne de l'UMP du Finistère est passablement agitée.

Ces divisions seraient sans importance si elles ne venaient perturber l'action des municipalités. Or, à Fouesnant, la majorité UMP se déchire, au point que les élus de gauche ont été obligés d'adresser une lettre ouverte au maire.

"C'est avec consternation que nous assistons au feuilleton lié à la démission ou pas de Madame Laure Caramaro", ont écrit Nathalie Conan-Mathieu, Régine Humbert et Patrick Riou, au maire UMP, Roger Le Goff. Première adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, Laure Caramaro est une dirigeante de

À propos

07.06.2010
Démission

7.06.2010

Démissionne? Démissionne pas? "Le Je t'aime moi non plus" de ce printemps de la majorité municipale a assez duré.

Il est temps que le feuilleton s'arrête!! Ce psychodrame devient, à force ridi

<http://fouesnant-autrement.blogspot.com/> : le blog des élus de gauche

l'UMP qui appartient au Conseil national du mouvement. Les élections internes au parti présidentiel sont organisées à son domicile.

Or, durant plusieurs semaines, la rumeur d'une

éventuelle démission s'est répandue dans la commune. Les élus de gauche n'y ont pas participé. Jusqu'à ce que le collaborateur de cabinet du maire publie, sur le site internet de la commune, un billet

manifestement bien informé, dans lequel il expliquait que les relations étaient rompues entre la première adjointe et le premier magistrat de la ville.

Et c'est précisément le moment choisi par Roger Le Goff pour partir en vacances. En clair, pendant deux semaines, la mairie fut sans pilote. **"Vu la situation, il nous semble légitime de nous interroger sur ce fait, sachant que cette situation n'est pas propice à un travail serein des services de la ville",** estimaient les élus de gauche qui ont rappelé au maire que **"la charge d'élu local issu du suffrage universel n'est pas un jouet mais un engagement sérieux et responsable"**. Mais seront-ils entendus ? 🌹

Interview



Entremont : ce n'est pas fini

Avec Jean-Pierre Trouboul

Après plusieurs mois d'incertitudes, le rachat d'Entremont par le groupe coopératif Sodiaal semble acté. "Mais le feuilleton n'est pas encore terminé", estime Jean-Pierre Trouboul, représentant CGT et secrétaire du comité de groupe.

Cap Finistère : Pourquoi le "feuilleton Entremont" a-t-il duré si longtemps ?

Jean-Pierre Trouboul : Parce que ce dossier est complexe. L'enjeu, c'est la réorganisation de toute la filière lait en France, avec des répercussions en Europe. Mais je ne pense pas que ce soit terminé. D'abord, parce

que les banques ne suivent toujours pas Sodiaal. Ensuite, parce que les producteurs de lait n'ont pas non plus donné leur accord. Il faut savoir qu'ils devront verser un ticket d'entrée de 35 millions d'euros sur cinq ans et qu'il est nécessaire que 75 % des 6 000 producteurs acceptent de passer chez Sodiaal. Or, à ce jour, aucun chiffre n'a été communiqué.

Cap Finistère : Pourquoi vous êtes-vous, dès le début, opposé à ce rachat ?

Jean-Pierre Trouboul : Parce qu'il existe une solution alternative. Sodiaal est la solution la plus coûteuse en terme d'emplois. Nous

savons que Sodiaal a déjà budgété 18,4 millions d'euros pour un plan social qui va frapper 500 des 4 200 salariés d'Entremont. Bien sûr, les licenciements n'interviendront pas tout de suite, mais vraisemblablement au début de l'année 2011.

En fait, il s'agit plus d'un projet politique que d'un projet économique ou industriel. Malgré les discours tenus par Nicolas Sarkozy, l'emploi n'est pas la priorité dans ce dossier. Le ministre de l'Agriculture souhaite restructurer la filière en créant un groupe de dimension européenne même si cela signifie moins de producteurs, moins de salariés et moins d'usines. Les salariés refusent d'être les variables d'ajustement de projets politiques non pérennes.

Cap Finistère : Votre préférence allait vers une solution chinoise ?

Jean-Pierre Trouboul : Oui, mais ce projet n'a jamais vraiment été étudié avec attention puisque le pouvoir voulait, à tout prix, un rachat par Sodiaal. Or, la solution chinoise permet de régler les problèmes majeurs d'excédents, puisque la Chine a besoin de lait. Cela permettrait à Entremont de se concentrer sur la production de fromage. En outre, les Chinois seraient prêts à investir dans l'outil industriel en construisant deux tours de séchage en Bretagne.

Nous devons rencontrer les dirigeants de Sodiaal, le 30 juin, et nous comptons obtenir des garanties pour l'emploi et le maintien de l'activité industrielle en Bretagne et dans le Finistère où Entremont possède deux usines, l'une à Quimper avec 220 salariés et l'autre à Carhaix avec 240 salariés. 🌹

Agenda

25 juin

18 h 30 : Convention fédérale sur la rénovation, à la MPT, rue du Petit train, à Pont-l'Abbé.

26 juin

12 h 00 : Pique-nique organisé par la Commission égalité, à la salle municipale de Saint-Cadou.

1^{er} juillet

18 h 30 : Réunion de bilan de mandat de **Jean-Jacques Urvoas**, à la MPT de Plomelin, pour les communes de Pluguffan, Ergué-Gabéric et Plomelin.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 868 - Vendredi 25 Juin 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €

Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Marylise Lebranchu, présidente de la FNESR



Marylise Lebranchu, députée du Finistère, a été élue, le 16 juin, présidente de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). Elle succède à un autre breton, Claudy Lebreton.

Réforme de la politique commune de la pêche

Le 1^{er} juin, Annick Le Loch, représentante de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, s'est rendue à Bruxelles afin de participer à une rencontre interparlementaire consacrée à la réforme de la Politique commune de la pêche (PCP). Ce fut l'occasion pour elle de poser trois questions concrètes à Maria Damanaki, commissaire aux Affaires maritimes et à la pêche :

"La Bretagne est très critique sur la façon dont la PCP a abordé la surcapacité des flottes à l'échelon global de l'Union, plutôt qu'à l'échelon territorial. Ne devrait-elle pas être affinée par territoires et par pêcheries, au regard des quotas attribués ? La Bretagne a fait des efforts considérables parfois avec des conséquences économiques et sociales graves. Comment la régionalisation que vous appelez de vos vœux pourra-t-elle rendre plus juste, plus équitable la réduction globale de l'effort de pêche ?

Madame la Commissaire, vous évoquez très souvent le sort des communautés maritimes, or un des manquements pointés dans la politique commune de la pêche concerne l'absence de prise en compte de la dimension humaine et socio-économique. Une politique qui se réfère au développement durable ne peut pas ignorer ces dimensions. Comment comptez-vous enfin en tenir compte ?

La nouvelle PCP ne devrait-elle pas proposer une certification publique officielle et contrôlée selon un cahier des charges opposable à tous ? Pouvons-

En bref...

nous rester dans le paradoxe des importations croissantes de produits de la pêche soumis à aucune contrainte alors que nous avons au sein de l'UE des normes sanitaires et environnementales très contraignantes ?" La commissaire n'a pas répondu à ces questions, qui demandent pourtant des réponses urgentes.

Écoles : du reuz à Douarnenez

"Priorité à l'école publique", ont réaffirmé les conseillers municipaux socialistes de Douarnenez, Tangi Youinou, Hervé Fournet, Annick Le Goff, dans un communiqué.

"La droite semble ne pas vouloir débattre de sa décision de supprimer l'initiation à la langue bretonne dans les écoles publiques, décision qui renie paradoxalement ses votes passés, tant à Douarnenez qu'à Quimper.

La majorité UMP a donc décidé d'enlever des moyens aux écoles publiques. Une fois de plus. Et dans le même temps, par une délibération inscrite à l'ordre du jour du Conseil municipal de vendredi prochain (25 juin, NDLR), elle propose d'augmenter sa participation financière au fonctionnement des écoles privées.

La netteté et la violence de ces deux décisions sont difficilement supportables pour celles et ceux qui sont attachés à l'enseignement public. Préférer une filière à une autre, relève d'un choix personnel. Réduire les moyens des écoles publiques et augmenter ceux des écoles privées témoigne, pour des élus, d'une drôle de conception du monde scolaire. Nous ne partageons évidemment pas cette conception qui ressemble à s'y méprendre à une "guerre des écoles".

Nous redisons aux élus de droite que le chemin qu'ils empruntent est dangereux.

Nous leur demandons de renoncer aux décisions qu'ils prévoient en matière d'éducation. Nous leur demandons une nouvelle fois de rétablir les moyens de fonctionnement des écoles publiques et d'ouvrir ensuite, et seulement ensuite, le débat sur l'organisation et le financement des écoles privées de Douarnenez".

B15

Pour la première fois depuis les élections régionales, le B15 s'est réuni, le 14 juin, à Lorient. Cette instance informelle rassemble, autour du président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian, les présidents des quatre Conseils généraux de Bretagne ainsi que les présidents des dix principales agglomérations.

Le B15 s'était réuni 23 fois au cours du précédent mandat, en particulier pour évoquer la ligne à grande vitesse ou l'approvisionnement énergétique de la Bretagne.

Annonces légal & judiciaires

SCP Laëtitia LE BOT - LEMAITRE
AVOCAT

3, Square Monseigneur-Roull
29200 BREST
Tél. 02 98 46 32 02

Et négocié avec

CABINET MICHEL SIMOND
SARL ATICE

310, Rue Ernest-Hemingway
29200 BREST
Tél. 02 98 33 17 80

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous signatures privées en date à BREST du 16 juin 2010, enregistré à la recette de BREST PONANT le 17 juin 2010, Bordereau 2010/729, Case n°13, la société EURL HENTZEN, SARL Unipersonnelle au capital de 7 600 euros, dont le siège social est situé à PLOUNÉOUR TREZ (29890), La Gare, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 452 506 074, représentée par sa gérante et associée unique, Madame Sylvie Jeanne HENTZEN, a cédé son fonds de commerce d'épicerie, salon de thé, vente à emporter, connu sous le nom "LE BOUED MARCHE", sis et exploité à PLOUNÉOUR TREZ (29890), SARL Unipersonnelle au capital de 10 000 euros, dont le siège social est sis à PLOUNÉOUR TREZ (29890) 1, Place de Sausheim, en cours d'immatriculation, représentée par sa gérante et associée unique, Mademoiselle Claude Marie CARADEC, moyennant le prix de 80 000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 16 juin 2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par la SCP Laëtitia LE BOT - LEMAITRE, Avocat 3, Square Monseigneur-Roull à BREST (29200) dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour unique insertion.

Ce numéro a été tiré à
4 900 exemplaires